

**Procès-verbal de la séance
du Conseil Communal d'Oron
tenue le lundi 9 décembre 2024
à la grande-salle d'Ecoteaux**

Présidence : M. Yvan Bourgeois
Scrutateurs : Mme Sylviane Rey
Mme Maude Chollet
Secrétaire : Mme Lorraine Bard

Le Président, M. Yvan Bourgeois, ouvre la séance du Conseil Communal à 19h00 et souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, aux membres de la Municipalité, au personnel communal ainsi qu'aux représentants de la presse et au public venu nombreux. Il informe qu'il y a une coquille au point 5 de l'ordre du jour, sous le préavis 14/2024 et que M. Florian Meyer présentera le rapport de la commission de recours en matière de taxes et impôts au point 12.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour
--

1. Appel
2. Procès-verbal du 7 octobre 2024
3. Communications du bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis municipal no 14/2024
Demande de crédit pour la pré-étude de différents projets en vue de la rénovation et l'agrandissement du collège de Palézieux-Village au profit de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux
6. Préavis municipal no 15/2024
Demande de crédit d'investissement pour le remplacement et l'acquisition de nouveaux véhicules pour les services des routes, des eaux et le bureau technique
7. Préavis municipal no 19/2024
Budget 2025
8. Préavis municipal no 20/2024
Demande de crédit pour le bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO) en charge de la coordination des projets à Palézieux-Gare
9. Préavis municipal no 21/2024
Demande de crédit d'investissement pour l'ouverture d'une bibliothèque publique à Oron
10. Postulat demandant la possibilité d'augmenter les heures d'ouverture des déchetteries sur le territoire communal
Réponse de la Municipalité
11. Postulat des membres du CET : Pour la réalisation du projet cour verte à l'école d'Oron-la-Ville et son financement par le budget de la caisse communale.
Entrée en matière
12. Rapports 2024 des délégués du conseil communal
Délégués ORPC: Rebetez Christophe, Baechler Pierre-Vincent

Délégués AIESF: Frioud Chrystell, Leemann Françoise, Pasche Daniel,
Pot Laurence, Rogivue Stéphane
Délégués VOG: Borlat Katia, Richard Dovat, Martin Eric
Délégué déchets carnés: Demiéville Daniel
Délégués CET: Grossglauser Patricia, Rebetez Christophe, Vernier
Muriel

Commission de recours en matière de taxes et impôts : Meyer Florian

13. Divers et propositions individuelles

Appel

- 58 Conseillers sont présents sur 65. Le quorum étant atteint, le Président ouvre formellement la séance.

PV du 7 octobre 2024

- **Le Président du Conseil** demande s'il y a des corrections/modifications du procès-verbal. La parole n'est pas demandée. Le Procès-verbal sera archivé tel que présenté avec remerciements à son auteure.

Communications du bureau

- **Le Président du Conseil** informe que le nouveau règlement du conseil, déposé à vos places, entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Le bureau du Conseil va encore étudier sous quelle forme les documents du conseil seront consultables.
- Votations du 24 novembre 2024 : le dépouillement s'est parfaitement bien déroulé.

Communications de la Municipalité

- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, souhaite la bienvenue à tous et fait part des communications suivantes :
Vente DP à Lidl, parcelle de 221 m2 pour un montant de CHF 66'300.- : cette vente est de compétence communale.
Les séances de municipalité se dérouleront, depuis le mois de janvier 2025, avec le système « e-séances » dans un souci d'écologie et d'économie de papier.
Formation à l'IA : la Municipalité a participé avec une partie du personnel communal à une formation sur 4 demi-journées.
- **M. Thierry Menétrey, Municipal**, informe de ce qui suit :
Nomination de M. Daniel Demiéville au CODIR du VOG.
- **M. Romain Richard, Municipal**, informe que :
Equipement sportif des Bures à Oron et région : réponse du canton négative. En revanche, notre commune fait partie d'une étude pilote afin pouvoir développer quelques m2 supplémentaires. Il

espère pouvoir donner une réponse formelle au postulat de Mme Dovat Céline et consorts pour un terrain synthétique prochainement.

- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, informe de ce qui suit :

Clos d'Oron : il reste encore des bouteilles de rouge et il ajoute que le vin de la commune sera prochainement en vente à la Landi d'Oron.

PREAVIS N° 14/2024

Demande de crédit pour la pré-étude de différents projets en vue de la rénovation et l'agrandissement du collège de Palézieux-Village au profit de l'Etablissement scolaire Oron - Palézieux

- **Le Président du Conseil** passe la parole aux Présidents de la commission ad hoc et de la COFIN.
- **Mme Antoinette Décastel**, Présidente de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **M. Michel Bovy**, Président de la commission des finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. Cédric Rosset** informe qu'il se récusé et **ne** votera pas sur ce préavis.
- **M. Florian Meyer** ne se dit pas surpris pour le projet de rénovation mais sur son agrandissement. Il y a quelques années, une présentation avait été faite lors d'un conseil communal sur les besoins de notre commune jusqu'en 2040. Il demande s'il s'agit de nouveautés et si c'est conforme au PDcom qui est en cours de réalisation.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, informe qu'en 2012, il existait le projet de faire une école à la Sauge à Palézieux. Ensuite, il a été décidé d'avoir que deux sites scolaires. Il s'agit d'une demande de pré-étude, afin de connaître les diverses possibilités. Il y a une zone d'utilité publique à proximité du collège et la possibilité d'installer des containers scolaires. Ce projet fait partie du PAcom.
- **M. Philippe Demierre** est conscient que ce bâtiment est une passoire énergétique. Il demande si le montant de 6 millions pour 2029 (selon le PEX) est suffisant.
- **M. Thierry Menétrey, Municipal**, indique qu'il s'agissait d'une pré-étude succincte pour un budget de 6 millions. Avec cette nouvelle étude, les besoins seront mieux ciblés et les chiffres plus précis.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, constate que les fondations (sous-sol) sont en bon état. Il faudra voir les variantes proposées par cette étude.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, informe que l'abri PC sera conservé et conforme.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée. Il passe au vote.

Résultat : le Préavis 14/2024 est accepté à l'unanimité

PREAVIS N° 15/2024

Demande de crédit d'investissement pour le remplacement et l'acquisition de nouveaux véhicules pour les services des routes, des eaux et le bureau technique

- **Le Président du Conseil** passe la parole aux Présidents de la commission ad hoc et de la COFIN.
- **M. Pierre-Vincent Baechler**, Président de la commission ad hoc, donne lecture résumée du rapport de sa commission.

- **M. Michel Bovy**, Président de la commission des finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **Mme Christine Bise Demay** aimerait, comme indiqué dans le rapport de la commission ad hoc, des informations sur les frais de remises en état des véhicules B et C.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, indique que les frais pour remettre en état la camionnette se montaient à environ CHF 10'000.- et l'autre véhicule environ CHF 13'000.-. Les besoins de la commune évoluent.
- **M. Jérôme Vinay** souhaite des informations supplémentaires sur les coûts d'entretiens faits jusqu'à maintenant.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, indique que les services annuels ont été effectués y compris les services hiver, ceci afin d'éviter des pannes durant la saison. Il est cependant difficile de donner des chiffres précis et ajoute que les véhicules utilitaires sont mis à contribution de par leur utilisation.
- **Mme Béatrice Reichhart** suggère de fractionner les frais et de regarder pour des véhicules de démonstration. Ce serait des réflexions à avoir dans l'avenir.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, comprend les suggestions. Il fait une présentation des véhicules avec des photos.
- **Mme Anouk Hutmacher** désire des compléments sur ce que veut dire « véhicule obsolète ».
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, répond qu'il s'agit de véhicules qui ne correspondent plus au besoin de notre commune.
- **M. Patrik Ernst** constate que les véhicules n'ont que 130'000 km, c'est peu, et désire savoir ce qu'ils deviendront.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, informe qu'aucune démarche n'a été effectuée actuellement, car il est dans l'attente de l'acceptation de ce préavis. Il est difficile d'articuler des chiffres de reprises mais il va faire au mieux pour obtenir des prix intéressants.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée. Il passe au vote.

Résultat : le Préavis 15/2024 est accepté par 39 oui, 3 non et 15 abstentions.

**PREAVIS N° 19/2024
Budget 2025**

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la commission des finances.
- **M. Michel Bovy**, Président de la commission des finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. Frédéric Chenevard** a constaté l'engagement d'un nouveau collaborateur au S.I. et s'interroge sur la nécessité d'un nouveau poste du fait qu'il y aura un BAMO (préavis 20/2024 à l'ordre du jour).
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, répond qu'il est nécessaire pour notre commune d'engager un ingénieur au BTO en plus du BAMO. Il ne faut rater aucune étape dans les processus et il y aura beaucoup de projets. Le BAMO s'occupera de l'organisation de séances et de coordination.
- **M. Sébastien Massard** s'interroge sur le coût budgétisé pour les mesures pour la jeunesse. Il voudrait des explications sur ce montant.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, indique que l'augmentation de CHF 88'500.- au budget est en relation avec le préavis pour la maison des jeunes qui a été accepté.

- **Mme Monique Ryf, Municipale**, explique que, dans le préavis pour la maison des jeunes, le pourcentage de travail a été sous-évalué. Actuellement, il y a deux postes à 70%, car il n'est pas possible de laisser un collaborateur tout seul. Ils doivent être deux vu le nombre de jeunes. La fréquentation de la Casa dépasse toutes les espérances et il y a encore des choses à mettre en place. Certains collaborateurs de la commune font des heures pour ce centre (ménage, voirie, etc) et il faut en tenir compte dans le budget.
- **M. Sébastien Massard** constate que le centre est ouvert 17h30 par semaine. Il est conscient qu'il y a des choses à faire en dehors des heures, mais le taux d'occupation représente un 140%, c'est beaucoup pour le nombre d'heures effectives. Il ajoute que des subventions cantonales ont été demandées et aimerait savoir ce qu'il en est.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, informe que, dans le budget 2025, il y a CHF 18'000.- de prévu pour l'engagement de deux stagiaires. Il a été décidé de ne proposer qu'une place de stage, donc le montant va baisser de CHF 9'000.-. Des repas sont organisés certains vendredis soir et un montant de CHF 5.- est demandé aux jeunes. En plus des heures d'ouvertures, il faut prendre en compte une demi-heure pour l'ouverture du site et la préparation des activités. La demande de subvention cantonale est en cours et sera valable pour les 3 prochaines années.
- **M. Fabrice Chollet** revient sur le coût annuel de CHF 180'000.- indiqué dans le préavis accepté par le conseil communal. Comme indiqué lors du débat pour ce préavis, ce dernier n'était pas assez abouti. Il demande si, dans le budget de CHF 48'000.-, la location des deux appartements est comprise.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, précise qu'une étude de besoin avait été faite auprès des jeunes. L'emplacement des appartements est idéal, et l'un des appartements qui était prévu en partenariat avec un tiers n'a pas été possible du fait que ce dernier a actuellement un bail commercial au Bourg. La Municipalité est en train de regarder avec l'école, qui a besoin de salle de classe de dégagement, et le réseau Apéro/RAS. Elle est consciente de ce point négatif.
- **M. Fabrice Chollet** demande si la commune paie actuellement un loyer pour un appartement vide.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, confirme que oui.
- **Mme Céline Dovat** demande si une résiliation du bail est possible pour cet appartement vacant.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, répond que la résiliation est possible.
- **M. Cédric Rittener** était présent à l'inauguration de la maison des jeunes et a compris qu'il y avait des jeunes qui venaient de l'extérieur de la commune. Il demande si une contribution des communes concernées est envisageable.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, relève que c'est un problème lorsque l'on est un centre régional. Il faut améliorer le financement et la Municipalité essaie de discuter avec les autres communes mais rien n'est sûr actuellement.
- **M. Philippe Demierre** s'interroge sur le chiffre 33 (Amortissement en page 1) et demande s'il s'agit des amortissements obligatoires et la marge d'autofinancement. Il constate que notre dette va continuer d'augmenter avec les projets prévus et que la commune n'aura pas le choix que de faire des emprunts. Il a la crainte que la commune vive au-dessus de ses moyens.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, confirme qu'il s'agit bien d'amortissements obligatoires. Depuis la fusion, la commune d'Oron a investi pour près de CHF 90 millions. Le BAMO permettra, entre autres, une meilleure planification financière. L'année prochaine va définir les investissements que la commune doit faire et elle sera attentive à reporter toutes les dépenses possibles sur les partenaires (CFF/privés). Il précise que le but est de ne pas augmenter les impôts pour l'instant mais on ne peut pas prédire l'avenir.
- **M. Patrik Ernst** s'étonne du montant pour des abris vélos (CHF 35'000.-). Ces derniers seront-ils sécurisés et est-ce qu'une étude de besoin a été envisagée.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, informe que le terrain appartient aux CFF. Les abris vélos seront couverts et fait selon les standards CFF. A Palézieux-Gare, une vélo station sécurisée sera réalisée.
- **M. Jérôme Vinay** a une question en page 116, sous recette courante. Il constate une augmentation systématique de 15% et voudrait des explications.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, passe la parole à la boursière, Mme Jordan.

- **Mme Ariane Jordan, boursière**, répond qu'il s'agit d'une projection et que cela ne fait pas partie du vote.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, précise que ceci sera utile pour le futur plafond d'endettement de la commune.
- **M. Patrick Minet** mentionne qu'il n'y a pas de subvention indiquée pour les abris vélos.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, informe que les subventions des abris vélos seront importantes pour l'interface de la gare de Palézieux-Gare. Pour les petits abris-vélos, il n'y a pas de subventions.
- **M. Patrick Minet** constate qu'il n'y a plus beaucoup de marge d'endettement pour notre commune et reconnaît l'effort de la Municipalité. Il invite à la prudence.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, indique que la Municipalité va tout faire pour rembourser la dette dès que possible.
- **Mme Sylviane Rey** relève l'importance de la maison des jeunes pour la région et estime le budget adéquat.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est pas demandée et passe au vote sur le préavis.

Résultat : le Préavis 19/2024 est accepté par 48 oui, 6 non et 3 abstentions.

PREAVIS N° 20/2024

Demande de crédit pour le bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO) en charge de la coordination des projets à Palézieux-Gare

- **Le Président du Conseil** passe la parole aux Présidents de la commission ad hoc et de la COFIN.
- **M. Florian Meyer**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **M. Michel Bovy**, Président de la commission des finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. Fabrice Chollet** souhaite connaître les tâches du BAMO : seront-elles différentes de l'ingénieur prévu au BTO.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, relève que le BAMO a un rôle d'organisation et de coordination. La commune est consciente des futurs travaux importants à venir. Il précise que ce serait une fausse économie de ne pas mandater un BAMO.
- **M. Philippe Demierre** trouve que les différents projets qui attendent notre commune sont magnifiques. Le BAMO aura une grande utilité. Il espère que les différents financements seront possibles et que la commune pourra bénéficier d'un maximum d'aide.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée et passe au vote sur le préavis.

Résultat : le Préavis 20/2024 est accepté à l'unanimité.

PREAVIS N° 21/2024

Demande de crédit d'investissement pour l'ouverture d'une bibliothèque publique à Oron

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la commission ad hoc.
- **Mme Céline Favre**, Présidente de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **M. Michel Bovy**, Président de la commission des finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **Mme Françoise Leemann** demande si le canton a été approché pour une subvention.
- **M. Romain Richard, Municipal**, informe que le canton a donné son accord pour que la bibliothèque devienne publique et confirme qu'il y aura une subvention pour l'aide au démarrage par le truchement de Bibliomédia.
- **M. Frédéric Chenevard** demande si les charges sociales des employées de la bibliothèque ont été pris en considération.
- **M. Romain Richard, Municipal**, répond qu'il s'agit de collaborateurs payés par le canton et que la commune paiera la différence. Toutes les charges sociales sont calculées.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est pas demandée. Il passe au vote.

Résultat : le Préavis 21/2024 est accepté à l'unanimité.

Postulat demandant la possibilité d'augmenter les heures d'ouverture des déchetteries sur le territoire communal
Réponse de la Municipalité

- **Le Président du Conseil** passe la parole à M. Richard, Municipal.
- **Mme Anne-Cécile Uldry, Municipale**, informe de la réponse de la Municipalité.
- **Le Président du Conseil** remercie la Municipalité pour cette réponse et ouvre la discussion.
- **Mme Céline Dovat** remercie la Municipalité même si le délai de réponse a été long.
- **Mme Anne-Cécile Uldry, Municipale**, précise qu'il y aura encore des adaptations.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée. Il clôt ce point de l'ordre du jour.

Postulat des membres du CET
Pour la réalisation du projet cour verte à l'école d'Oron-la-Ville et son financement par le budget de la caisse communale - Entrée en matière

- **Le Président du Conseil** passe la parole à M. Rebetez.
- **M. Christophe Rebetez** donne lecture du postulat.
- **Le Président du Conseil** remercie M. Rebetez et ouvre la discussion.

- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, rappelle le contexte et donne des explications sur le fond Federer qui accorde un montant de CHF 40'000.- pour le projet cour verte. La Municipalité avait indiqué qu'elle participerait à hauteur de 10% des montants récoltés en sponsoring, ainsi que les heures du BTO. Il relève la qualité du projet qui englobe toute la cour du collège et ce postulat non politique. Il reste un solde de 2 millions dans les comptes du collège. Il annonce que le projet va être réalisé sans préavis comme il reste un solde positif.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, relève que le postulat demande la réalisation complète du projet. C'est un travail important réalisé par un collaborateur du BTO. Le projet a été établi selon les zones et différentes discussions avec des collaborateurs. L'offre a été revue car la totalité du projet ne sera pas réalisée. Coûts d'environ CHF 125'000.- et il faut déduire la subvention Federer de CHF 40'000.- (charge pour la commune de CHF 80'000.-). Afin de toucher la subvention, les travaux doivent commencer en mai 2025. Elle précise que l'entreprise mandatée a bloqué son agenda et qu'il faudra aller de l'avant rapidement.
- **M. Christophe Rebetez** relève que l'objectif a été atteint et il salue la volonté de la commune d'aller de l'avant.
- **M. Florian Meyer** constate un bon consensus mais qu'il n'a pas eu connaissance du projet. Il voudrait s'assurer de la forme. Puisque la mise en œuvre est acquise, il demande s'il ne serait pas souhaitable de retirer le postulat.
- **M. Christophe Rebetez** n'y voit pas d'inconvénient. Il fait confiance à la Municipalité pour la réalisation de ce projet.
- **M. Philippe Demierre** demande si le facteur risque a été évalué, par soucis de voisinage.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, relève que la Municipalité s'est posée la question, précise qu'il n'y aura pas de nouveaux équipements et que le voisinage sera informé.
- **Mme Sylviane Rey** remercie la Municipalité et trouve important que ce projet se réalise même s'il est modifié.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, souligne que le nouveau projet a été discuté et présenté aux initiateurs. Elle remercie le corps enseignant pour le travail effectué.
- **Mme Anouk Hutmacher** est contente mais elle n'a pas eu accès au projet initial ni au projet concret. Elle aurait souhaité savoir ce qui a été abandonné avec la baisse de CHF 75'000.- annoncée.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, indique que le projet sera visible dès demain sur l'intranet et que maintenant des délais impératifs doivent être tenus.
- **Le Président du Conseil** demande confirmation du retrait du postulat.
- **M. Christophe Rebetez** confirme qu'il retire le postulat.
- **Le Président du Conseil** indique qu'il n'y a pas de vote suite au retrait du postulat. Il clôt ce point de l'ordre du jour comme la parole n'est plus demandée.

Rapports des délégué(e)s de L'ORPC – CET – AIESFE – Déchets carnés – Recours en matière de taxes et impôts

- **Le Président du Conseil** passe la parole aux divers rapporteurs.
- **M. Christophe Rebetez** donne lecture du rapport de l'ORPC et du CET.
- **Mme Françoise Leemann** donne lecture du rapport de l'AIESFE.
- **M. Daniel Demiéville** donne lecture du rapport pour les déchets carnés.
- **M. Eric Martin** donne lecture du rapport du VOG.
- **M. Florian Meyer** donne lecture du rapport pour la commission de recours en matière de taxes et impôts.

- **Le Président du Conseil** remercie les délégués pour la lecture des rapports et clôt ce point de l'ordre du jour comme la parole n'est plus demandée. Il informe que les rapports seront disponibles d'ici quelques jours sur l'intranet.

Divers et propositions individuelles

- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion.
 - **M. Florian Meyer** demande si c'est possible d'avoir les rapports des délégués sur l'intranet 10 jours avant le conseil.
 - **Mme Françoise Leemann** précise que, pour l'AIESFE, il est difficile d'établir un rapport car la dernière séance de l'année n'a encore pas eu lieu.
 - **M. Patrick Minet** propose de mettre ce point à l'ordre du jour lors du premier conseil communal de l'année.
 - **Le Président du Conseil** a pris bonne note.
 - **M. Olivier Sonnay, Syndic**, remercie les membres du conseil pour le travail effectué cette année et souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.
 - **Le Président du Conseil** remercie les membres du Conseil d'être venus ce soir et pour la bonne tenue des débats. Il souhaite également de belles fêtes ainsi qu'une excellente suite de soirée.
- La séance est levée à 21h35.

Procès-verbal accepté par le Bureau du Conseil, le 16 décembre 2024

Au nom du Conseil communal

Le Président	La Secrétaire
	
Yvan Bourgeois	Lorraine Bard

